



DOSSIER

VOIR LOIN ET AGIR MAINTENANT POUR L'ENVIRONNEMENT

Qu'ont de commun les transports publics, l'assainissement, le traitement des déchets, les énergies renouvelables, le soutien aux entreprises de l'économie verte, la rénovation thermique... ? Le développement durable. En 2010, Montpellier Agglomération y consacrera 180 millions d'euros, tous budgets confondus. Pionnière en 1989 avec le premier centre de tri Demeter, Montpellier Agglomération reste aujourd'hui à la pointe. Parce qu'il faut voir loin et agir maintenant pour préparer l'avenir, Montpellier Agglomération construit chaque jour un territoire durable. Une ambition partagée avec les nombreux citoyens et entreprises qui, par leurs gestes quotidiens et leurs initiatives, participent à cette dynamique. Panorama.

ASSAINIR LES EAUX ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT À LA RECONQUÊTE DE NOS ÉTANGS ET RIVIÈRES

L'assainissement et le traitement des eaux usées sont primordiaux pour la préservation de l'environnement. Montpellier Agglomération y consacre 375 M€ sur 10 ans, soit le prix d'une ligne de tramway. Un effort considérable qui porte aujourd'hui ses fruits.



▲
Les étangs palavasiens de l'Arnel, du Prévost et du Méjean ont vu la qualité de leurs eaux s'améliorer régulièrement depuis la mise en service de Maera en 2006. Il en est de même pour l'étang du Grec depuis le raccordement des effluents de Palavas à MAERA. Les flamants roses apprécient !

Depuis 2004, Montpellier Agglomération mène de grands travaux d'assainissement, sur les réseaux d'eaux usées et les stations d'épuration, pour la protection de l'environnement. En ce début d'année 2010, le Schéma Directeur d'Assainissement, qui prévoit le remplacement de 27 stations d'épuration vétustes par 12 stations nouvelles ou rénovées, est réalisé à 90%. Après la mise en service de la station Maera, le principal ouvrage, d'une capacité de 470 000 équivalents/habitants, le raccordement de 7 communes, et la réalisation de 4 stations intercommunales, il ne reste plus que 2 installations à créer et 3 extensions à réaliser. «*Nous allons vite, parce qu'il y a urgence pour l'environnement*», explique Louis Pouget, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué à l'Assainissement, l'Eau potable et l'Eau brute. «*La qualité du traitement des eaux à Maera est reconnue, et des communes extérieures à l'Agglomération comme Palavas-les-Flots, Assas, Teyran et Saint-Aunès ont la sagesse de s'y raccorder*».

En effet, la mise en service de Maera en 2006 a permis d'améliorer la qualité des eaux des étangs voisins (*voir interview ci-contre*). Les lagunes, joyaux de notre territoire, retrouvent ainsi toute leur valeur, notamment touristique. Les normes de traitement des eaux usées des stations construites ou rénovées par Montpellier Agglomération vont toutes au-delà de celles imposées par l'Europe. Les dernières réalisations traitent en particulier la bactériologie, avec des procédés ultra-performants traitant les eaux à

«*Le remplacement de 27 stations d'épuration vétustes par 12 stations nouvelles ou rénovées, est réalisé à 90%*»

Louis Pouget,
Vice-président de Montpellier Agglomération délégué à l'Assainissement, l'Eau potable et l'Eau brute.

un niveau de qualité dite «*baignade*». Équipées des dernières technologies, les stations d'épuration sont certifiées et contrôlées par des organismes indépendants. **Maera est la première station en France à avoir obtenu une triple certification ISO 9001, ISO 14001 et**

ILO-OHS 2001, qui atteste de sa sécurité, de sa qualité et de son respect de l'environnement. Grâce à ce réseau d'assainissement, conçu à l'échelle du territoire, Montpellier Agglomération peut répondre à la croissance démographique des 20 années à venir, sans aucun dégât pour l'environnement. ♦

TROUVER DES SOLUTIONS POUR LES EFFLUENTS DES ENTREPRISES

Montpellier Agglomération a mis en place une «*cellule pollutions industrielles*» au sein de ses services, dans le cadre d'un accord-cadre signé en novembre 2009 avec l'Agence de l'Eau. Cette cellule sera chargée de sensibiliser les entreprises des secteurs de la santé, de l'industrie ou de l'artisanat. Elle leur prodiguera des conseils afin de trouver avec elles les solutions pouvant améliorer la qualité de leurs effluents, pour une meilleure protection des réseaux d'assainissement et des milieux naturels. Des activités comme les garages, ou les hôpitaux pourront être concernées.

VÉRIFIER LES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Montpellier Agglomération assure le diagnostic et le contrôle des 4 500 installations d'assainissement autonome recensées chez les particuliers qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif. Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) vérifie les installations neuves ou rénovées, sensibilise et conseille les particuliers dans la résolution des dysfonctionnements. 600 contrôles ont été effectués en 2009.

Tél. : 04 67 13 64 97
assainissement.spanc@montpellier-agglo.com

Le geste utile et facile

Ne jetez pas de produits chimiques toxiques ni de médicaments dans les lavabos, évier ou toilettes. Les produits toxiques doivent être déposés dans l'un des 19 Points Propreté du territoire. Ne jetez pas non plus de chiffons, de cotons-tiges dans les toilettes.

90 % du Schéma Directeur d'Assainissement déjà réalisé

Les opérations déjà réalisées

- Raccordement de **Prades le Lez** aux réseaux de **Montpellier** (octobre 2003 – coût : 2 millions d'euros)
- Raccordement de **Cournonsec** à la station de **Cournonterral** (juillet 2005 – coût : 0,97 million d'euros)



- Extension de la station Maera et construction de son émissaire de rejet en mer (2005 - coût : 150 millions d'euros)
- Raccordement de **Lattes** à Maera (décembre 2006 - coût : 4,7 millions d'euros)
- Intercepteur Ouest : Tronçon Pedro de Luna - Près d'Arènes (décembre 2007 – coût : 1,9 million d'euros - mise en service complète 2011 - coût total de l'Intercepteur Ouest : 10 millions d'euros)
- Intercepteur Est 1^{ère} tranche : tronçon place C.Colomb à Maera (août 2008 - coût : 10,8 millions d'euros - coût total de l'Intercepteur Est : 25,7 millions d'euros)
- Construction de la nouvelle station de **Saint-Drézéry** (octobre 2008 - coût : 2,43 millions d'euros)
- Construction du bassin d'orage des Aiguerelles (novembre 2008 – coût : 14,4 millions d'euros)
- Raccordement des réseaux de **Palavas-les-Flots** à Maera (juillet 2009 – coût : 0,4 million d'euros)
- Construction de la station intercommunale **Pignan - Saussan - Fabrègues** et des réseaux de Transport (février 2010 – mise en service complète septembre 2010 - coût : 13,9 millions d'euros)

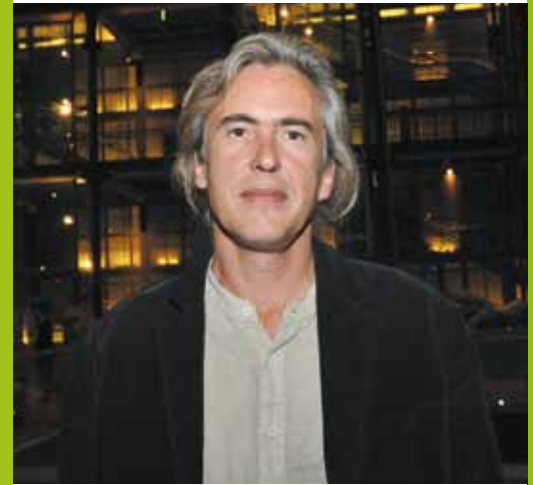
Les opérations en cours

- Raccordement des réseaux de **Jacou, Le Crès et Vendargues, Assas, Teyran et Saint-Aunès** à Maera (mise en service prévue mars 2010 – coût : 10,5 millions d'euros)
- Intercepteur Est 2^e tranche : traversée du Lez et poste de refoulement à **Castelnau-le-Lez** (mise en service prévue mars 2010 - coût : 4,7 millions d'euros)
- Construction de la station intercommunale **Beaulieu - Restinclières** et des réseaux de transport (mise en service prévue mai 2010 - coût : 3,9 millions d'euros)
- Raccordement des réseaux de **Pérols** à Maera (mise en service prévue en 2011 – coût : 9 millions d'euros)
- Construction de la station intercommunale **Baillargues - Saint-Brès** et des réseaux de transport (mise en service prévue décembre 2010 – coût : 11,1 millions d'euros)

Les opérations à venir

- Extension de la station de **Cournonterral** (mise en service prévue en 2011 - coût : 4,2 millions d'euros)
- Construction de la station intercommunale **Sussargues - Saint Génès des Mourgues** (mise en service prévue en 2012 - coût : 4,8 millions d'euros)
- Renforcement de la station de lagunage de **Murviel lès Montpellier** (mise en service prévue en 2013 – coût : 0,2 million d'euros)
- Raccordement des réseaux de **Castries** à Maera (mise en service prévue en 2014 - coût : 1 million d'euros)
- Renforcement de la station de **Montaud** (mise en service prévue en 2014 - coût : 0,12 million d'euros)

Soit 273 millions d'euros hors travaux d'amélioration et d'extension des réseaux dans les communes.



Thierry LAUGIER

chercheur à l'IFREMER Sète, responsable du Réseau de Suivi Lagunaire, en charge du diagnostic de la qualité des eaux des étangs du Languedoc-Roussillon.

Quels sont les objectifs de vos analyses scientifiques sur la qualité des eaux ?

Thierry Laugier : Nous mesurons l'équilibre des milieux aquatiques au niveau des végétaux, c'est ce qu'on appelle la qualité trophique. Quand il y a trop d'apports en azote et en phosphore, en raison des activités humaines, cela conduit à l'eutrophisation : les micro-algues prolifèrent, l'eau devient verte et opaque, ce qui empêche la lumière de passer. L'eutrophisation empêche les autres végétaux et les animaux de se développer et le nombre d'espèces diminue. Le Réseau de Suivi Lagunaire de l'IFREMER et du CEPRALMAR effectue chaque année des analyses scientifiques, qui permettent d'évaluer les bénéfices des nombreux investissements engagés pour améliorer la qualité de l'eau.

« Nos analyses confirment clairement un impact très positif de la mise en service de la station MAERA sur la qualité des eaux »

Peut-on parler d'un « effet MAERA » sur la qualité des eaux ?

Oui, nos analyses confirment clairement un impact très positif de la mise en service de la station MAERA et de son émissaire en mer sur la qualité des eaux des étangs palavasiens vis-à-vis de l'eutrophisation. Nous avons commencé à constater la baisse des apports en azote et phosphore dès 2006, date de la mise en service de MAERA par l'Agglomération de Montpellier, et cela s'est confirmé en 2007 et 2008. En 2009, on a même commencé à voir des améliorations biologiques sur les végétaux. Dans l'étang du Méjean, qui était très dégradé, aujourd'hui des macro-algues qui avaient disparu réapparaissent et l'eau redevient plus claire. Mais on sait que la restauration biologique du milieu végétal et animal prendra encore du temps. En effet, pendant des années, l'azote et le phosphore se sont stockés dans les sédiments.

ÉDUCER NOS ENFANTS AVEC L'ÉCOLOTHEQUE

20 000 enfants fréquentent chaque année l'Écolothèque de Montpellier Agglomération, à Saint Jean de Védas, en visite scolaire ou à l'accueil de loisirs. Ils y apprennent à mieux connaître la nature, l'écologie urbaine et les grands enjeux environnementaux. Sur un domaine préservé de 4 hectares, avec ses vergers, ses serres et ses animaux, l'Écolothèque dispense une pédagogie de l'environnement enrichissante, ludique, qui passe aussi par des activités scientifiques (météorologie, énergie...), qui remportent un succès indéniable.

Tél. : 04 99 52 82 82

www.montpellier-agglo.com/ecolothèque



COLLECTE DES DÉCHETS

TRIER, RECYCLER : LA « GAGNE » ATTITUDE !

Depuis les années 90, Montpellier Agglomération met en place des filières de traitement et de valorisation pour chaque type de déchets. Une détermination récompensée aujourd'hui par le label Qualitri. Et par des résultats encourageants : la production de déchets est en baisse et le taux de recyclage augmente.



Trier et réduire les déchets à la source en limitant les emballages : les messagers du tri de Montpellier Agglomération passent régulièrement l'information lors d'opérations menées en partenariat avec l'Éducation Nationale.

Aujourd'hui, 96% des habitants de l'agglomération se déclarent prêts à faire un effort pour diminuer la quantité de leurs ordures ménagères ! (sondage TNS SOFRES de janvier 2009). Grâce à l'implication des habitants et aux équipements de Montpellier Agglomération, les résultats sont encourageants : la quantité moyenne de déchet, soit 549 kg/hab./an, est nettement inférieure à celle des collectivités voisines. Pionnière dès 1989 avec l'ouverture du centre de tri Demeter, Montpellier Agglomération a mis en place toutes les filières nécessaires au recyclage. Aux côtés des bacs gris destinés aux ordures ménagères, cohabitent désormais les bacs jaunes destinés aux déchets recyclables secs, ainsi que les bacs orange destinés aux biodéchets. En effet, depuis la mise en service d'Amétyst en 2008, la partie organique des déchets est valorisée en biogaz et en compost par la méthanisation, un procédé innovant et durable. Montpellier Agglomération poursuit également l'incitation au compostage individuel : plus de 3 800 composteurs gratuits ont été distribués.

De nouvelles colonnes à verre et à papier
Les habitants de l'agglomération contribuent aussi au recyclage en utilisant les points d'apport volontaire mis en place pour le verre, le papier et les encombrants. En 2009, Montpellier Agglomération a installé 150 nouvelles colonnes à verre, pour porter le parc à 820 colonnes, et 70 nouvelles colonnes à papier, pour porter le parc à 330. 19 Points Propreté sont répartis sur le territoire, où sont collectés les déchets non admis dans les bacs comme les déchets toxiques, les déchets électriques et électroniques (DEEE), les matériaux de construction, les végétaux, les textiles usagés, les encombrants... Quant aux professionnels, ils bénéficient de collectes spécifiques pour les papiers de bureau, les cartons des commerçants, le verre des restaurateurs... ♦

CHIFFRE

- 3,6 %

C'est la baisse de la production de déchets pour chaque habitant de l'agglomération de Montpellier, qui est passée de 569 kg/habitant/an en 2008 à **549 kg/habitant** en 2009.

Cette production est largement inférieure à la moyenne départementale de l'Hérault (plus de 670 kg/hab en 2008) et légèrement inférieure à la moyenne nationale (594 kg/hab en 2008).

Le geste utile et facile

Trier le verre

La présence du verre dans les bacs gris compromet la qualité du compost produit à Amétyst et peut être dangereuse pour le personnel. 820 colonnes à verres ont été installées par Montpellier Agglomération : il y en a toujours une près de chez vous ! Retrouvez-les rue par rue sur le site www.montpellier-agglo.com. Et n'oubliez pas : le verre est recyclable à l'infini !

ACM S'ENGAGE POUR LA QUALITÉ DU TRI DANS LE LOGEMENT SOCIAL

Toutes les résidences ACM sont aujourd'hui équipées pour le tri sélectif. Dans le cadre de sa démarche Agenda 21, l'Office public de l'habitat de Montpellier Agglomération a engagé une démarche pour améliorer la qualité du tri dans ses résidences. Après avoir mené plusieurs actions de sensibilisation auprès de ses locataires en 2009, dont les résultats se sont avérés très positifs, ACM signe une convention avec Montpellier Agglomération et Eco-Emballages afin de généraliser ce type d'actions. Des ambassadeurs du tri seront spécifiquement affectés aux résidences ACM pour expliquer les consignes de tri aux locataires.

DES FAMILLES TÉMOINS VOLONTAIRES ET EXEMPLAIRES

35 familles de l'agglomération de Montpellier se sont portées volontaires pour l'opération « Tritout ». Pendant quatre mois, ces foyers témoins vont peser leurs déchets, afin de mesurer l'effet positif de leurs gestes de tri.



Benjamin et Nathalie Delprat, domiciliés à Jacou, se sont portés volontaires.

Soucieuse de mieux adapter encore le service de collecte aux besoins des usagers, Montpellier Agglomération a engagé, en partenariat avec l'ADEME, une démarche avec 35 foyers témoins, familles, couples ou personnes seules, vivant en pavillon ou en immeuble collectif. Cette démarche a pour but de mieux cerner les pratiques des usagers et de leur proposer des solutions acceptables pour eux. Benjamin et Nathalie Delprat, de Jacou, se sont portés volontaires. « *Nous trions déjà le verre, que nous amenons au conteneur, et les emballages, avec notre poubelle jaune* », confie ce jeune couple. Ce foyer volontaire va être équipé d'une balance, afin d'évaluer sa production de différents déchets. Suite à ce premier bilan, les animateurs de Montpellier Agglomération leur proposeront d'adopter au moins 4 gestes de réduction des déchets sur une liste de 10 (voir encadré ci-dessous)... Pendant les trois mois suivants, ils continueront de peser leurs déchets, afin de mesurer l'effet de leurs nouvelles pratiques. « *Nous pensons qu'il y a encore la possibilité de réduire notre quantité de déchets* », estime Benjamin Delprat.

Les 10 gestes de tri

- **Choisir** le bon produit et le bon conditionnement
- **Préférer** les sacs réutilisables
- **Refuser** la publicité dans la boîte aux lettres
- **Limiter** les impressions des documents numériques
- **Boire** l'eau du robinet
- **Économiser** les piles ou utiliser des piles rechargeables
- **Réutiliser** ce qui peut l'être
- **Fabriquer** du compost à partir de déchets organiques
- **Choisir** des produits avec des labels environnement
- **Adopter** des gestes alternatifs pour réduire sa consommation, par exemple, faire soi-même son pain ou ses yaourts

POUR TOUTES VOS QUESTIONS CONCERNANT LE TRI ET LA COLLECTE,
UN NUMÉRO D'APPEL GRATUIT : 0 800 88 11 77

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION, LAURÉATE DU PRIX QUALITRI



Montpellier Agglomération a reçu le label Qualitri décerné par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et Éco-Emballages, en récompense de la qualité des services de collecte et de sa démarche pour la valorisation des déchets. Montpellier Agglomération est la seule collectivité lauréate dans le grand Sud-Est (Languedoc-Roussillon, PACA, Corse) cette année.

2 QUESTIONS À



Christian VALETTE

Vice-président de Montpellier Agglomération,
délégué à l'Environnement, maire de Pérols

Pourquoi est-il important de trier et de recycler les déchets ?

Christian Valette : Il y a d'abord la question de la protection de l'environnement. C'est notre cadre de vie, et aussi notre richesse. À ce titre, la fermeture du Thôt en 2006, puis la mise en service d'Amestyst en 2008, sont une grande victoire pour l'environnement, mais aussi pour le tourisme. La valorisation des déchets permet aussi de faire des économies ! Par exemple, **une tonne de verre collectée en apport volontaire nous coûte 56 € au lieu de 238 € lorsqu'elle n'est pas triée**. Si le coût de la collecte baisse, Montpellier Agglomération n'a pas besoin de relever les taxes. Pour preuve, en 2010, la TEOM, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'augmentera pas, et elle avait même légèrement baissé en 2009. Alors que partout, dans les communautés de communes voisines, la tendance est à la hausse.

Quels sont vos objectifs pour 2010 ?

Nous voulons consolider les résultats du tri sur l'habitat collectif, qui représente 40% de l'habitat sur notre agglomération, et jusqu'à 86% à Montpellier. Nous allons donc terminer l'extension du tri sélectif des emballages en sacs jaunes à l'ensemble des centres-villes. Nous lancerons également la collecte des biodéchets en sacs orange pour les centres-villes. Nous poursuivrons, enfin, notre travail de sensibilisation pour inciter les usagers à réduire leurs emballages et leurs déchets à la source.

LE TRI SÉLECTIF S'ÉTEND DANS LE CENTRE DE MONTPELLIER

Actuellement, Montpellier Agglomération étend le tri sélectif des emballages en sacs jaunes à l'ensemble du centre-ville de Montpellier, en distribuant des sacs jaunes et en expliquant les consignes de tri dans les quartiers Gare, Méditerranée, Gambetta, Saint Denis, Figuerolles et Arceaux via les messagers du tri. Dès le mois de mars, Montpellier Agglomération lancera la collecte des biodéchets en test sur l'Écusson de Montpellier. Les usagers disposeront de sacs orange pour les biodéchets et de sacs noirs pour les déchets résiduels, qu'ils déposeront en même temps dans les bacs gris destinés aux déchets ménagers. Les sacs orange seront ensuite séparés des sacs noirs par un système de tri optique, à leur arrivée à l'unité de méthanisation Amestyst. Cette collecte des biodéchets en sacs orange sera étendue aux centres-villes des communes extérieures de l'agglomération au second semestre 2010.

SOUTENIR LA CROISSANCE VERTE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, UN GISEMENT D'EMPLOIS

Montpellier Agglomération soutient le développement des énergies renouvelables à travers le soutien aux projets innovants et la production d'électricité verte sur son territoire. Un engagement clair pour la création d'emplois durables.

© François Fontes



◀ Montpellier Agglomération a confié la réalisation et l'exploitation de la plus grande centrale solaire de la région, sur le site d'enfouissement du Thôt, à la Compagnie du Vent, entreprise internationale basée à Montpellier.

Autre success story, celle de la Compagnie du Vent, pionnière de l'énergie éolienne, devenue en quelques années leader dans son domaine et filiale du groupe Suez. Forte de 110 employés, elle a récemment installé son siège sur le parc d'activités du Millénaire.

Les énergies renouvelables trouvent dans l'agglomération un environnement favorable à leur développement. Le climat est propice au développement de l'énergie solaire et éolienne. Le savoir-faire précieux des laboratoires et des entreprises innovantes est dynamisé par le pôle de compétitivité Derbi, activement soutenu par Montpellier Agglomération. Chaque année, des innovations sont présentées à Energaïa, le grand salon des énergies renouvelables qui se tient au Parc des Expositions de Montpellier. La dernière édition a récompensé d'un Trophée d'argent une entreprise accompagnée par le Business Innovation Centre de Montpellier Agglomération, Bulane, qui

développe un gaz sans émission de CO₂. Montpellier Agglomération soutient par ailleurs l'intégration des énergies renouvelables dans le bâtiment, dans le cadre de sa convention de développement de l'artisanat.

Les énergies renouvelables créent de nombreux emplois dans l'Agglomération

Les énergies renouvelables contribuent à de nombreuses créations d'emplois sur le territoire. De grandes entreprises y sont nées, comme Urbasolar, accompagnée à ses débuts par le Business Innovation Centre de Montpellier Agglomération, leader français des applications photovoltaïques intégrées au bâtiment, en recrutement continu.

150 hectares de terrain « sans avenir » identifiés pour accueillir des centrales éoliennes ou solaires

Montpellier Agglomération a choisi La Compagnie du Vent pour réaliser et exploiter, en partenariat avec la SERM, la future centrale solaire du Thôt, la plus grande de la région avec une production de 13M de kWh/an, l'équivalent de la consommation de 6 500 ménages. Une opération rentable pour l'exploitant comme pour Montpellier Agglomération, qui utilise ainsi un terrain de 52 hectares « sans avenir » pour économiser 5 500 tonnes de CO₂ tout en soutenant l'activité des entreprises de la région. Près de 150 hectares de terrains comme celui-ci, ni terres agricoles, ni zones naturelles, ont été identifiés par Montpellier Agglomération pour pouvoir accueillir des centrales d'énergie solaire ou éolienne. ♦

CHIFFRE

42,5

MILLIONS kWh/AN

C'EST LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES GÉNÉRÉE PAR MONTPELLIER AGGLOMÉRATION À COURT TERME (HORS CENTRALE DU THÔT), SOIT L'ÉQUIVALENT DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE 140 000 M² DE SES ÉQUIPEMENTS.

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION DONNE L'EXEMPLE

Montpellier Agglomération a pour objectif de compenser la totalité de ses dépenses énergétiques par la production d'énergies renouvelables. De nombreux équipements sont équipés de capteurs solaires thermiques ou photovoltaïques : c'est le cas de 12 piscines d'agglomération, des stades Yves du Manoir et Jules Rimet (Sussargues), des médiathèques Albert Camus (Clapiers) et Jean Giono (Pérols), du complexe animalier de Villeneuve-lès-Maguelone, de la grande salle de spectacles à Pérols... Avec la pépinière internationale du MIBI, Montpellier Agglomération lancera même le 1^{er} bâtiment à « énergie positive », qui produit plus d'électricité qu'il n'en consomme. Cette politique énergétique lui a déjà permis de réaliser 12% d'économies d'énergie, soit 5 millions de kWh.



Le stade Yves du Manoir de Montpellier Agglomération produit 28 600 kWh/an grâce à ses 380 m² de panneaux photovoltaïques.

LES JEUNES POUSSES INNOVANTES DE LA PÉPINIÈRE CAP ALPHA DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

La pépinière Cap Alpha accueille 18 entreprises innovantes du secteur de la santé et de l'environnement, accompagnées par le Business and Innovation Centre (BIC) de Montpellier Agglomération. Depuis sa création en 1987, Cap Alpha, l'une des premières pépinières en France, a permis la création de 175 entreprises et 1 500 emplois. Aujourd'hui, Montpellier Agglomération la requalifie en « pépinière verte » exemplaire. Le bâtiment sera rénové dans un souci d'économie d'énergie et de mutualisation des moyens, avec la création d'espaces partagés et de nouveaux laboratoires. Ainsi, Cap Alpha reste à la pointe et se prépare à accueillir encore plus de créateurs d'entreprises spécialisés dans le développement durable. Exemples.

Les biocarburants de Deinove

Créée par le Dr Philippe Pouletty en octobre 2006, cette société s'est installée à Cap Alpha le 1^{er} octobre 2009 et emploie 10 personnes. **Deinove** développe des biocarburants, des éthanol de deuxième génération, à base de bactéries, plus performants et respectueux de l'environnement.

Les éco-maisons de Dhomino RD



Fondée en février 2009 par 4 jeunes architectes et un ingénieur thermiste, cette société s'est installée à Cap Alpha le 1^{er} octobre dernier et emploie 5 personnes. **Dhomino RD** développe un système innovant de construction de maisons en bois, modulables et clés en main, labellisées Effinergie. Les modules sont produits dans des menuiseries de l'Hérault à partir de sapins du Massif central.



Les besoins en énergie du bâtiment seront couverts en partie par la production des 550m² de panneaux photovoltaïques posés sur la toiture.

L'agriculture raisonnée d'ITK

Installée à Cap Alpha depuis 2007, où elle emploie 14 personnes, **ITK** a été fondée en 2003 par Eric Jallas, chercheur en disponibilité du Cirad. Cette société édite des logiciels d'aide à la décision pour les agriculteurs, leur permettant de doser au plus juste les engrais, pour un meilleur respect des sols et des économies notables. ITK fait bénéficier les pays du Sud des logiciels de la société en fonction des végétaux étudiés pour le compte de ses clients, qui ont pour la plupart de grandes exploitations.

Et aussi...

Lombriteck Innovation

(4 personnes) utilise des vers pour développer un procédé de traitement des eaux usées (lombrifiltration).

Ernéo (2 personnes) conçoit et fabrique des moteurs et génératrices électriques notamment pour le secteur de l'éolien.

Innobat (1 personne) œuvre pour la réalisation d'éco-matériau de construction pour la menuiserie.

Adn Id (5 personnes) analyse la qualité des produits de l'agroalimentaire grâce à une identification précise de la molécule ADN.

RÉSEAU REPLIC : DES ENTREPRISES SOLIDAIRES ET DURABLES



Montpellier Agglomération soutient la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Replic dans la création d'entreprises d'utilité sociale. Après avoir mené des études de marché en partenariat avec l'Université de gestion Montpellier 1, Replic a déjà créé quatre entreprises liées au développement durable, toutes rentables! Ces entreprises ont déjà formé et embauché une trentaine de personnes en insertion. La Feuille d'Érable collecte les papiers de bureaux, et notamment ceux de Montpellier Agglomération ; la Table de Cana est un restaurant/traiteur qui livre avec les véhicules électriques de Label Route 34, autre société spécialisée dans les livraisons urbaines en véhicules propres. La dernière-née Mobileco, loue, vend et entretient des véhicules électriques, à partir d'un espace de vente et d'essais situé sur le Marché Gare Mercadis de Montpellier Agglomération.

www.replic.fr

Le geste utile et facile

Trier le papier de bureau

Au bureau, la consommation de papier blanc est de l'ordre 50 à 75kg/an/employé. Il est possible de la réduire en imprimant moins et en imprimant recto-verso. Des prestataires comme la Feuille d'Érable proposent également de collecter et de recycler les papiers. Et pour la pause-café, préférez la tasse individuelle en céramique à la vaisselle jetable.

LE BEL AVENIR DE LA FILIÈRE EAU

Depuis le 1^{er} janvier, Montpellier Agglomération maîtrise la filière eau dans sa totalité : eau brute, eau potable, assainissement et lutte contre les inondations. Afin de mettre cette compétence en synergie avec celui du développement économique, Montpellier Agglomération a organisé une mission en Belgique et aux Pays-Bas, en novembre dernier. Tous les partenaires de la filière y participaient : le réseau Swelia qui fédère les entreprises de l'eau et de l'environnement dans la région (60 entreprises et 4 000 emplois), IBM Montpellier (4^e centre mondial d'excellence de la gestion de l'eau), ainsi que les chercheurs de l'Institut languedocien de recherche sur l'eau (12 instituts et 600 chercheurs). L'objectif pour Montpellier Agglomération : soutenir les entreprises et la recherche dans le développement de technologies innovantes leur permettant de se développer à l'international. Ce regroupement (« cluster » en anglais), pourrait être labellisé pôle de compétitivité mondial par l'État dès le mois d'avril. Ce label lui permettrait de coordonner la filière eau sur trois régions : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur et de représenter les compétences françaises lors du prochain Conseil Mondial de l'Eau en 2012 à Marseille.

AMÉNAGER UN TERRITOIRE D'AVENIR TRANSPORTS ÉCOLOGIQUES AU CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION DU 21^E SIÈCLE

Avec la mise en service de la 3^e ligne de tramway en 2012, Montpellier Agglomération disposera du plus grand réseau urbain en France après Paris. Un réseau ambitieux et cohérent, plébiscité par les usagers à 91%.

Près de 67 millions de voyages sont effectués chaque année sur le réseau de transports de l'Agglomération de Montpellier, géré par TaM, qui compte 2 lignes de tramway, 29 lignes de bus et une cinquantaine de stations de locations Vélomagg'. Les lignes 1 et 2 du tramway sont très fréquentées, avec 190 000 passagers/jour et selon un sondage réalisé en janvier 2009, 91% des usagers en sont satisfaits. Depuis 2000, la construction de deux lignes de tramway a profondément modifié le visage de l'agglomération, en impulsant un nouvel art de vivre en ville. 77 000 passagers supplémentaires sont attendus sur la future ligne 3 qui sera mise en service en 2012 entre Juvignac et Pérols, via Montpellier et Lattes. «*Les lignes de tramway desservent des zones d'habitat et d'emplois fortement peuplées*», indique Robert Subra, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué au Tramway, aux Transports et aux Déplacements ; «*Pour autant, nous n'oublions pas les habitants des zones périurbaines ou rurales, pour lesquels nous développons le réseau de bus et les parkings d'échanges. Ainsi, nous développons un réseau de transport complet et cohérent*».

Ces parkings d'échanges, où les abonnés peuvent garer leur voiture avant de prendre le tramway reportent un succès croissant et permettent de

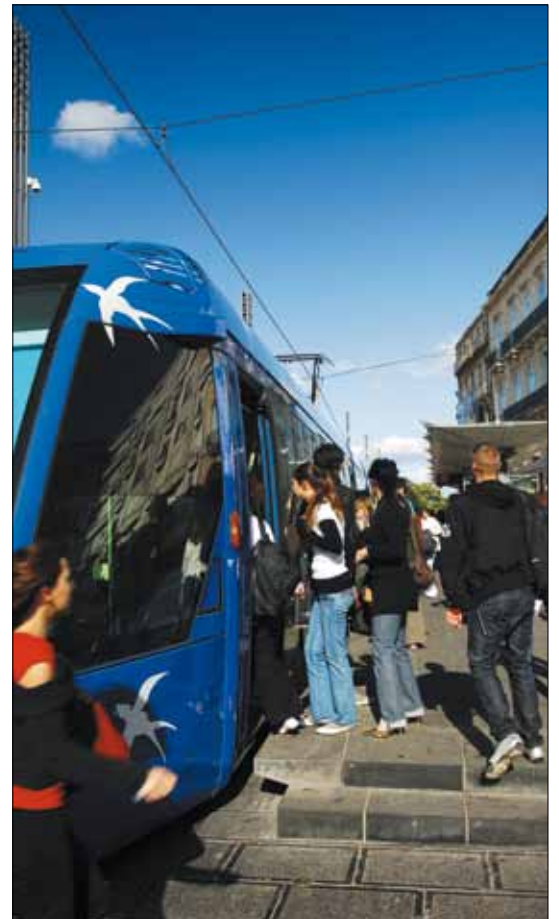
limiter la circulation au centre-ville. De même, les offres d'abonnement TaM couplées aux Trains Express Régionaux avec Kartatoo offrent une solution alternative aux nombreux voyageurs interurbains sur la ligne Sète-Frontignan-Montpellier-Lunel-Nîmes. Train, tram et bus : autant de transports non polluants qui contribuent à la réduction des émissions de CO₂. Actuellement 70% des 136 bus du parc de TaM roulent au Gaz Naturel

« Avec le tramway, les parkings d'échanges et les bus, nous développons un réseau de transport cohérent et complet »

Robert Subra,
Vice-président de Montpellier Agglomération
délégué au Tramway, aux Transports et aux Déplacements

pour Véhicule (GNV) et à terme, la totalité du parc sera équipée de ces nouveaux moteurs. Parallèlement aux transports en commun, Montpellier Agglomération encourage les modes de transport dits « doux » comme le vélo, qui prend une place croissante dans la ville (voir encadré ci-contre). ♦

130 000 passagers empruntent chaque jour la ligne 1 du tramway, la première réalisée par Montpellier Agglomération en 2000. ▶



CHIFFRE

45 %

C'EST LA PROPORTION DES EMPLOIS DE L'AGGLOMÉRATION QUI SERONT DIRECTEMENT DESSERVIS PAR LES 3 LIGNES DE TRAMWAY DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION. LA LIGNE 3 DESSERVIRA DES PÔLES D'EMPLOIS IMPORTANTS COMME PARC 2000, SANOFI, L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE, LES SECTEURS ALCO ET CONSULS DE MER...

UN TRAMWAY QUI FAIT RÉFÉRENCE DANS LE MONDE ENTIER

Le tramway de Montpellier Agglomération, exploité par la TaM, fait figure de référence en France et bien au-delà. Il a été choisi pour représenter le savoir-faire français en matière de transport public urbain sur le Pavillon France de l'exposition universelle de Shanghai en mai 2010. C'est aussi Montpellier Agglomération qui a été choisie pour coopérer avec le gouvernement de Brasilia, capitale du Brésil, pour développer le 1^{er} réseau de tramway moderne en Amérique du Sud. De nombreuses délégations françaises et étrangères sont régulièrement reçues par Montpellier Agglomération qui leur fait bénéficier de son expérience.

Le geste utile et facile

Laisser la voiture au garage

27% des trajets effectués en voiture le sont sur une distance de moins d'un kilomètre ! En ville, on gagne à les remplacer par la marche ou le vélo, beaucoup moins cher, ou les transports en commun, nettement moins stressants et tout aussi rapides, puisqu'en ville, la voiture n'avance pas à plus de 15km/h !

L'avenue Raymond Dugrand, un projet labellisé Écocité

© Cabinet d'urbanistes Reichen & Robert & Alfred Peter



Sur la nouvelle Avenue de la Mer, l'espace de voirie sera harmonieusement partagé entre les différents modes de transport.

Le projet d'aménagement durable « De Montpellier à la mer » porté par Montpellier Agglomération a été retenu par le ministère de l'Écologie parmi 13 projets d'« Écocité » en France. Ce label, qui ouvre la voie à de nouveaux financements, récompense un projet novateur et ambitieux : l'aménagement de 2500 hectares autour d'une grande avenue reliant le centre urbain au littoral, dénommée Raymond Dugrand en hommage à l'ancien adjoint à l'urbanisme de la Ville. Sur plus de 5 kilomètres, ce nouvel axe d'entrée de ville sera desservi par

la ligne 3 du tramway et fera une large place aux déplacements doux, piétons et vélos... Ce projet urbain comprenant des logements, des bureaux, des commerces et des équipements publics permettra également de requalifier les zones commerciales de Lattes et Pérols. Cet ambitieux projet urbain s'inscrit dans un périmètre dynamisé par la présence de grands équipements comme la Grande Salle, le Parc des expositions, l'aéroport, et bientôt la future gare TGV, autour de laquelle est prévue la construction d'un grand quartier d'affaires.



LE SUCCÈS FOU DES VÉLOMAGG'

En 2009, 133 600 VéloMagg' ont été loués pour une courte durée, soit une hausse de 80% par rapport à 2008. Le service de location de vélos de Montpellier Agglomération propose aujourd'hui 2 200 vélos à la location en longue ou courte durée, à des tarifs très attractifs (1€ les 4h), grâce au choix d'un système de service public. Devant le succès croissant de VéloMagg', Montpellier Agglomération a diversifié son offre pour répondre à tous les besoins. Une vélostation « famille » a ouvert ses portes à la vélostation centrale, rue Maguelone, où l'on peut louer des vélos pour enfants à partir de 8 ans, des remorques pour les tout-petits et des vélos munis de sièges enfants. Depuis le week-end de la Saint-Valentin, des tandems pour les couples sont aussi disponibles. Une dizaine de VéloMagg' électriques devraient également être mis en location dès le mois de mai prochain.

AUTOPARTAGE ET CO-VOITURAGE : LA VOITURE AUTREMENT



Montpellier Agglomération soutient Modulauto, un service d'autopartage qui propose d'accéder à une voiture pour une courte durée. Une solution pratique, économique et écologique pour les citoyens qui privilégient les transports en commun mais ont ponctuellement besoin d'une voiture. Montpellier Agglomération encourage par ailleurs le covoiturage, avec un site dédié. Dans un premier temps réservé aux entreprises dans le cadre du Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE), ce service gratuit est aujourd'hui accessible à tous. Une solution pour se déplacer à plusieurs dans le même véhicule de manière régulière ou occasionnelle.

Tél. : 04 67 13 61 97

www.montpellier-agglo.com/covoiturage

2 QUESTIONS À



Christophe MORALÈS

Vice-président de Montpellier Agglomération
délégué au Développement Durable, aux Énergies
nouvelles et à la Gestion du Temps

Comment Montpellier Agglomération agit-elle pour le développement durable ?

Christophe Moralès : Nos principaux leviers d'action sont les transports en commun et le bâtiment. Concernant la construction, en tant qu'architecte et en tant qu'élu, mon engagement date de plus de 20 ans ! Dans les années 80, alors que le mot « développement durable » n'existait même pas, nous avons conçu les premiers quartiers alimentés par des chaufferies collectives, à Antigone, pour économiser l'énergie et baisser les charges des locataires. Nous continuons aujourd'hui, en recourant aux énergies nouvelles et à toutes les innovations possibles. Montpellier Agglomération montre l'exemple sur ses propres bâtiments et encourage les offices HLM, les petits propriétaires à travers les aides à la rénovation ou les promoteurs privés. L'éco-construction progresse parce que tout le monde y gagne et parce que cela crée de l'activité.

« Moins 20% de gaz à effet de serre, moins 20% de consommation d'énergie, plus 20% d'énergies renouvelables »

Le plan Climat, en quoi cela consiste exactement ?

Montpellier Agglomération a été retenue par la Région Languedoc-Roussillon et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour mettre en œuvre un Plan Climat Énergie Territorial. Il s'agit d'atteindre à l'échelle du territoire l'objectif des « 3 fois 20 » d'ici 2020 : moins 20% de gaz à effet de serre, moins 20% de consommation d'énergie, plus 20% d'énergies renouvelables. Ce plan Climat nous demande également d'adapter le territoire aux changements climatiques, à travers la protection des populations contre les inondations et la gestion de la ressource en eau. Montpellier Agglomération s'inscrit par ailleurs dans cette dynamique de développement durable avec son Agenda 21, qui comprend cinq écoprojets : les énergies renouvelables, les écoquartiers, les agriparcs, la gestion de la ressource en eau et l'achat durable. Dans chacun de ces domaines, Montpellier Agglomération a déjà mis en place des actions concrètes.